

2/ DECISION A PRENDRE SUR LA REMISE EN ROUTE DU CHAUFFAGE

Date proposée : 10/10/2022

Vote des membres

Contre : 14 membres / 37

Abstentions : 0 membre / 37

Pour : 23 membres / 37

La décision est adoptée.

Le chauffage sera donc remis en route le 10/10, le syndic va donc demander à DALKIA la remise en route pour cette date.

3/ DECISION A PRENDRE POUR SUPPRIMER LA CLAUSE DEROGATOIRE AU CONTRAT DE 21°C.

Sont retirés du vote les représentants des bâtiments 36 à 38 et 41 à 43

Vote des membres

Contre : 1 membre / 32

Abstentions : 0 membres / 32

Pour : 31 membres / 32

La décision est adoptée.

4/ Monsieur MICHAUD demande que l'abaissement à 18° soit voté pour uniquement la période de chauffe et de ce fait, à compter du 10/10/2022.

Vote des membres

Contre : 21 membre / 34

Abstentions : 1 membres / 34

Pour : 12 membres / 34

L'ordre du jour est clos

La séance est levée à 21h30